



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

budget

Question écrite n° 2347

## Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les propositions des maires de France qui lui ont été récemment présentées. Puisque les communes, contrairement à l'Etat, sont tenues de voter leurs budgets en équilibre, ce qui les contraint généralement soit à accroître les impôts locaux, soit à contenir, voire réviser, à la baisse les équipements et les services, il lui demande la suite que le Gouvernement envisage de réserver aux propositions tendant à une maîtrise des dépenses communales qui dépendent de l'Etat, notamment dans le domaine de l'environnement, afin qu'il ne leur soit imposé aucune charge nouvelle dont l'impact sur les finances locales ne serait pas, au préalable, évalué en concertation avec les élus locaux.

## Texte de la réponse

Dans le cadre de la mise en place de normes dans différents domaines, les collectivités locales ont à faire face à des contraintes financières. Ces domaines sont complexes. Ainsi, en matière de sécurité, les mesures édictées sont bien souvent essentielles et chacun, qu'il relève du secteur public ou du secteur privé, doit les respecter. De même, les préoccupations liées à la protection de l'environnement constituent des enjeux financiers importants pour les collectivités locales, qu'il s'agisse de l'assainissement ou de l'élimination des déchets. Le Gouvernement est pleinement conscient des charges d'investissement auxquelles les collectivités locales sont confrontées au titre des dispositions actuellement en vigueur. Il entend donc mener une politique qui concilie les attentes des citoyens en matière de protection de l'environnement et les effets, en termes financiers, de la mise en place progressive des normes environnementales. Il s'attachera à entretenir un dialogue permanent sur ces questions avec les élus locaux.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2347

**Rubrique :** Communes

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 août 1997, page 2687

**Réponse publiée le :** 20 octobre 1997, page 3570